

La SWDE face à la crise de l'eau

Isabelle Jeurissen,
Membre du Comité de direction de la SWDE

Sommaire

LA SWDE FACE AUX CRISES

1

LA GESTION DE CRISE ET DES INCIDENTS À LA SWDE

2

L'ALIMENTATION EN EAU DE LA WALLONIE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

3

ET MAINTENANT ?

4

La SWDE face aux crises

1

La SWDE est le principal producteur et distributeur d'eau potable en Wallonie



190
Communes desservies



397
Prises d'eau



1.306
Membres du personnel



2.511.786
Population desservie



39.841 km
Étendue du réseau



1.317
Réservoirs
et châteaux d'eau

Ressources en eau

73 %

Nappes
aquifères



24 %

Barrages



3 %

Eau des
carrières



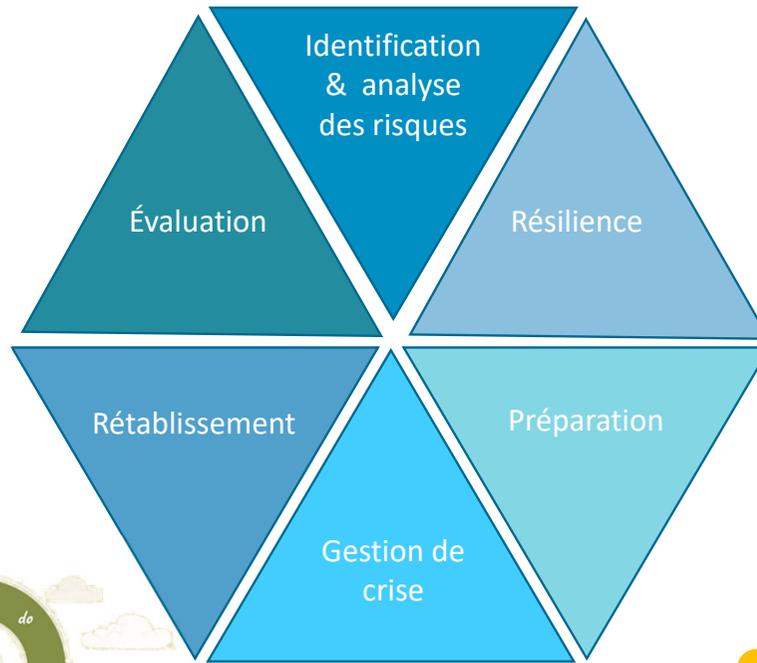
Il n'y a pas une crise de l'eau mais des crises



La gestion de crise et des incidents à la SWDE

2

La gestion des crises fait partie intégrante de la gestion des risques



Cybersécurité
NIS



Accréditation
laboratoire



Éducation
permanente



Amélioration continue

Le cycle du risque – Centre de crise

Objectif
zéro incident



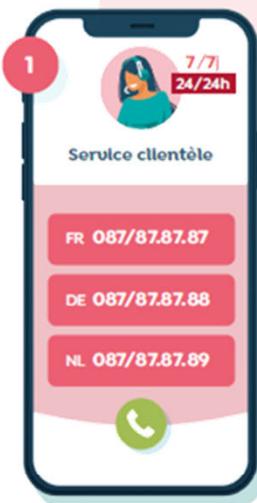
Les contacts exclusifs et privilégiés sont identifiés

Vos contacts exclusifs et privilégiés

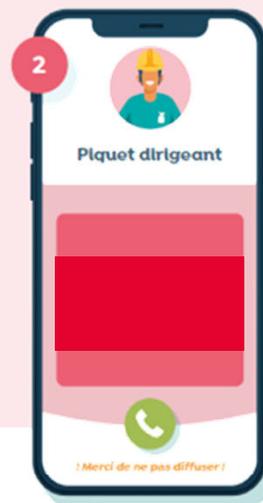
À conserver dans votre smartphone!



→ Votre contact privilégié pour les bonnes relations entre votre commune et la SWDE.



→ Communiquez ce numéro à vos concitoyens pour toutes questions. Ce numéro est joignable 24h/24, 7j/7.



→ Le piquet dirigeant est votre point de contact prioritaire pour toute situation à caractère d'urgence : manque d'eau, de pression, sortie d'eau en voirie, problème de qualité.



→ Votre contact pour la gestion quotidienne du réseau de votre commune.



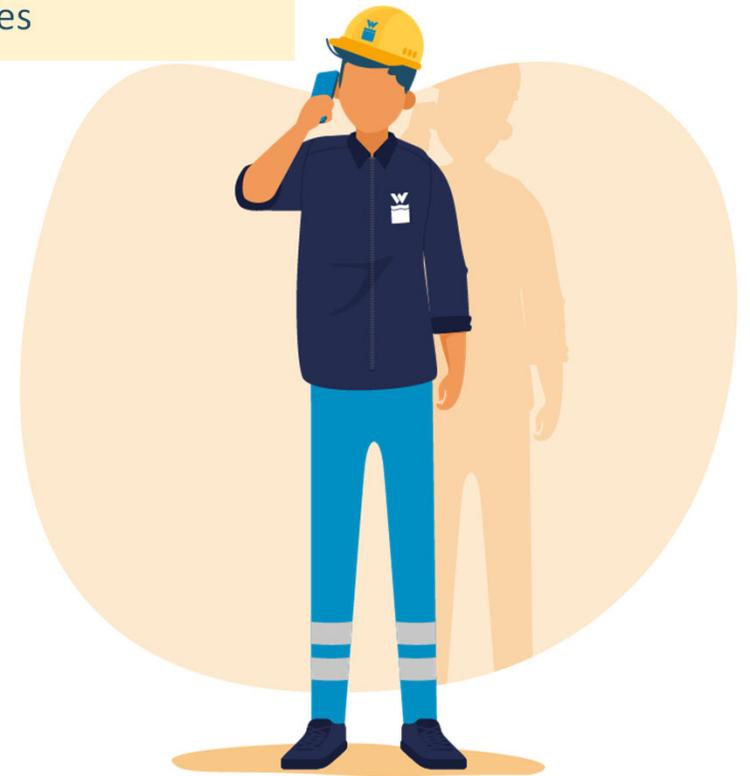
→ L'ingénieur d'exploitation est à votre disposition pour tous les problèmes qui concernent le flux de l'eau, c'est-à-dire : la qualité, le débit, la pression et le manque d'eau.

✂ Pour tout ce qui concerne le volet technique ✂

En quelles circonstances de crise, la SWDE communique-t-elle avec les autorités publiques ?

La SWDE contacte les autorités communales, voire provinciales et régionales

- ☑ Quand un ouvrage important risque de tomber sans eau ou est sans eau
- ☑ Quand une interruption de service risque de durer et comporte un client critique ou un pourcentage important de la population
- ☑ Quand l'eau est déclarée non potable (compétence de la SWDE)
- ☑ A chaque évolution de la situation dans les cas précités
- ☑ Quand la SWDE met en place ou participe à un centre de crise interne ou externe



Exemple d'une gestion anticipative d'un possible incident Dédoublage de conduite sur l'adduction Ortho-Bertogne (oct. 2017)

Risque

50.000 personnes sans eau

Accompagnement d'un événement anticipé sur base d'un scénario sécuritaire

1

Coordination de crise

Gouvernement provincial
Communes
Protection civile
Pompiers
SWDE

2

Information préalable

Briefing des autorités par la SWDE
Sensibilisation des citoyens par les communes
Avertissement des entreprises
Conférence de presse

3

Élaboration d'un plan B

Ravitaillements alternatifs
-
- appoint dans les châteaux d'eau
- stockage de berlingots
- identification clients sensibles et industriels
Equipes sur le qui-vive

Comment savoir si l'on est en situation de crise ou pas ? La grille d'analyse rapide de la situation

La première réaction de la SWDE a été inadéquate vis-à-vis des attentes des pouvoirs publics et/ou des clients	CRISE	
Il y a des morts et/ou des blessés graves	CRISE	
Déclaration de non potabilité de type G	CRISE	
Autre: (ex. décision du Gouverneur de la Province)...	CRISE	
L'événement porte atteinte ou risque-t-il de porter atteinte à la qualité et/ou à la quantité de l'eau	0	1
D'autres acteurs sont impliqués ou à l'origine du problème. Des intérêts divergents risquent d'aggraver la situation	0	1
D'autres acteurs ont déjà réagi, ou risquent de réagir (pouvoirs publics, associations, experts...)	0	1
Il reste des incertitudes sur la durée de l'événement (>24 heures)	0	1
L'événement a ou peut avoir des conséquences sanitaires importantes	0	1
Il est nécessaire de venir le client, notamment pour sa santé	0	1
L'évènement (pollution, manque d'eau, ...) concerne plus 500 raccordements et/ou plusieurs SE	0	1
Il y a des abonnés sensibles, fragiles (crèches, hopitaux, homes...) ou clients particuliers concernés par l'évènement	0	1
La météo risque d'aggraver la situation	0	1
L'évènement est médiatisé ou risque de l'être.	0	1
Il y a une pression médiatique ou de l'actualité (loi des séries)	0	1
L'image de la SWDE est en jeu	0	1
	TOTAL	

CRISE si le total des points ≥ 8 points

Quand une non-potabilité de l'eau est constatée, les structures de réaction mises en œuvre diffèrent en fonction du type de pollution

Pollution bactériologique

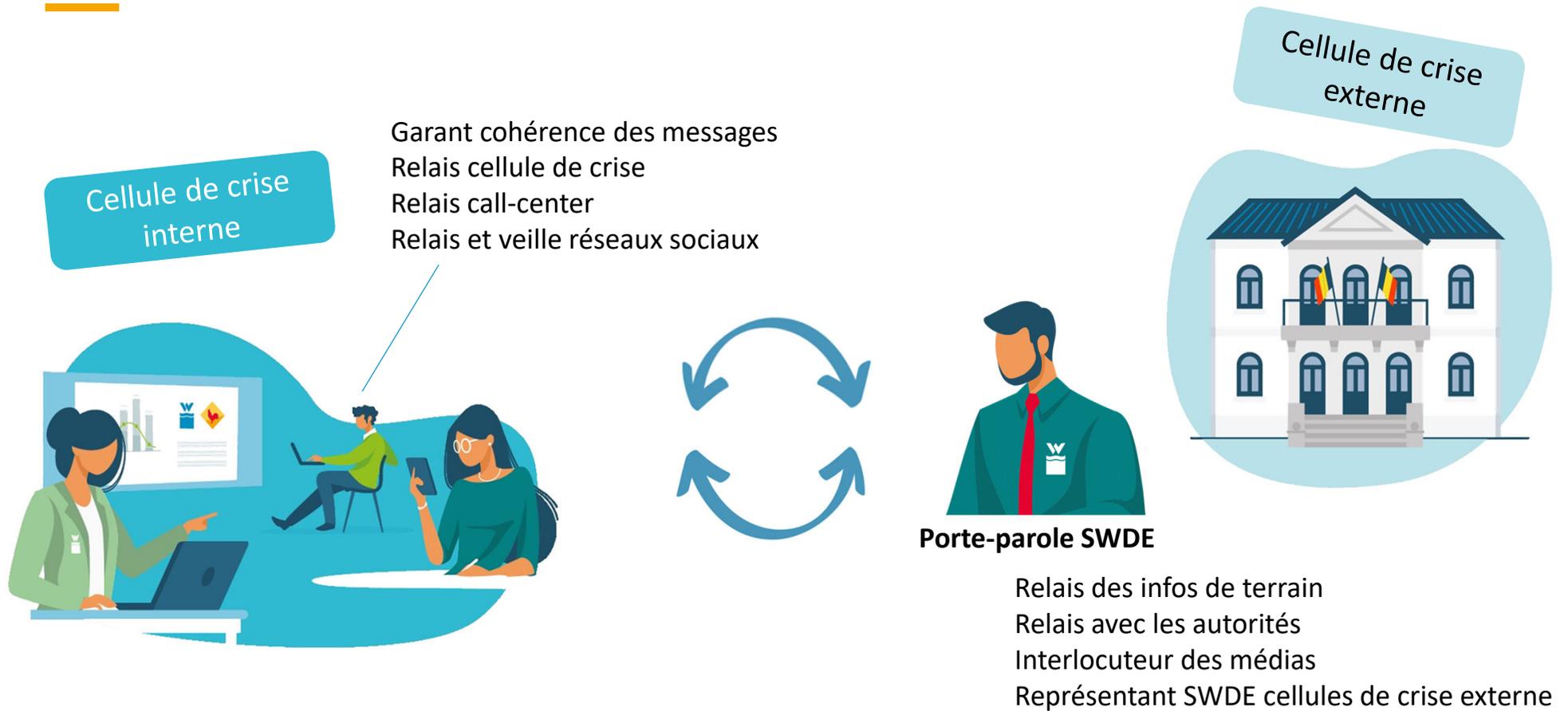


- 1 Déclaration de non-potabilité
- 2 Cellule de crise
 - résolution du problème
 - lien avec les autorités
- 3 Information aux consommateurs
- 4 Priorisation des clients sensibles
- 5 Mise en œuvre de solutions alternatives d'approvisionnement
 - changement des sources d'alimentation
 - distribution d'eau potable
 - berlingots, cols de cygne, camion-citerne,...

Pollution chimique



La communication de crise se fait en lien étroit avec les autorités communales concernées



L'alimentation en eau de la Wallonie face aux changements climatiques

3

Schéma Régional des Ressources en Eau

DEMANDE EN EAU

Évolution des besoins agricoles

Évolution des besoins industriels

Évolution des besoins liés au développement du territoire

Performance des réseaux publics



OFFRE D'EAU

Modélisation des masses d'eau souterraines

Nouvelles ressources

Adaptation des infrastructures

Solutions hybrides



Priorisation des usages eau de distribution et eau de surface

Régulation

Régulation de prises d'eau souterraines



La sécurité d'alimentation



Avoir des ressources disponibles en quantité (captage profond ou superficiel, eaux de surface) **et qualité**



Avoir des **infrastructures** (pompage, adduction, stockage et réseaux de distribution) **aux dimensions suffisantes**



Avoir des interconnexions entre des réseaux d'approvisionnement



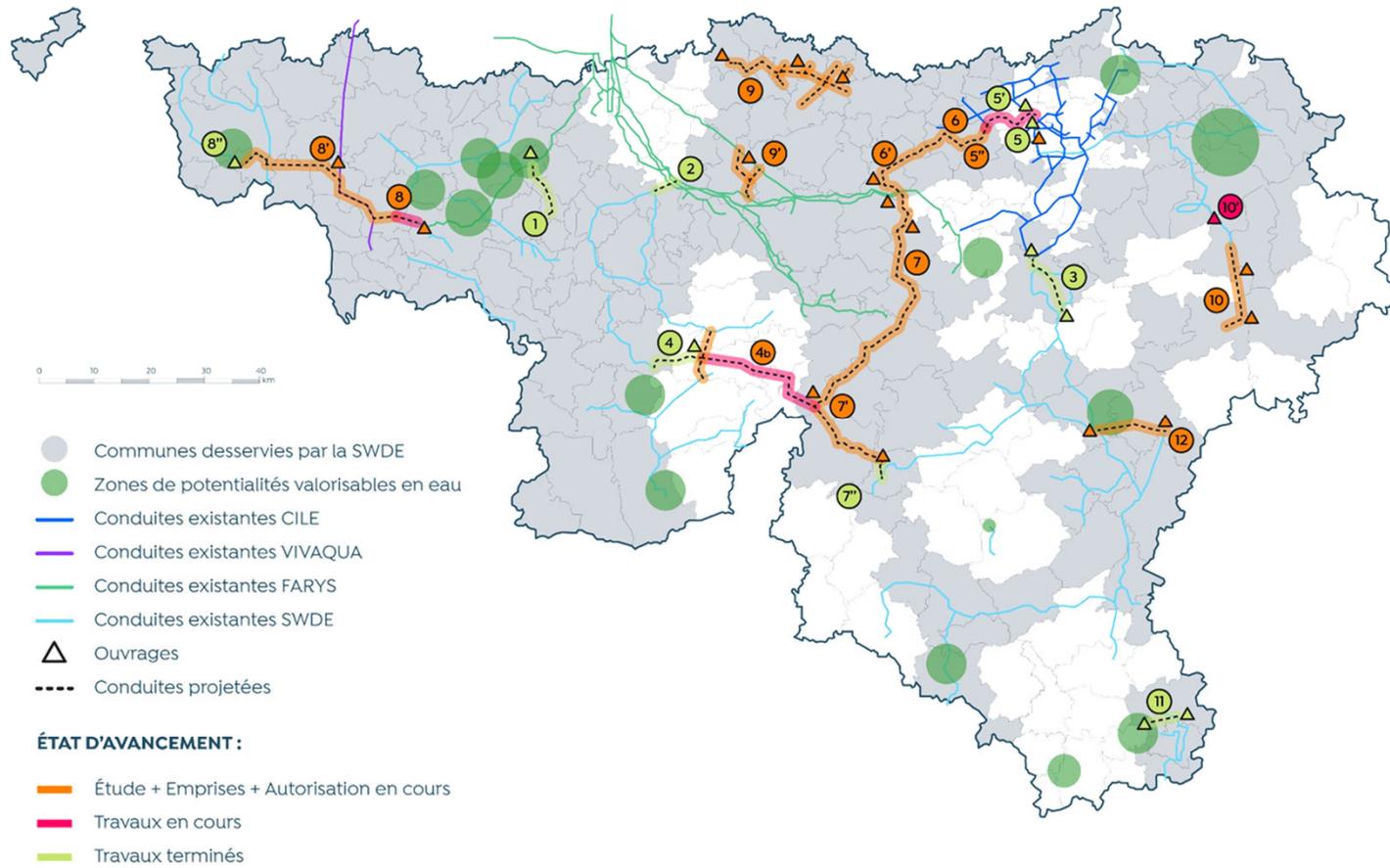
Pouvoir suivre l'évolution de la demande en eau

(en hausse tendancielle ou ponctuellement avec des pics de consommation liés au climat qui déstabilisent la gestion hydraulique des infrastructures)



Maintenir une continuité de la distribution en cas d'incident technique ou de pollution de la ressource

Plan régional d'adaptation des infrastructures initié en 2011



Planning des travaux

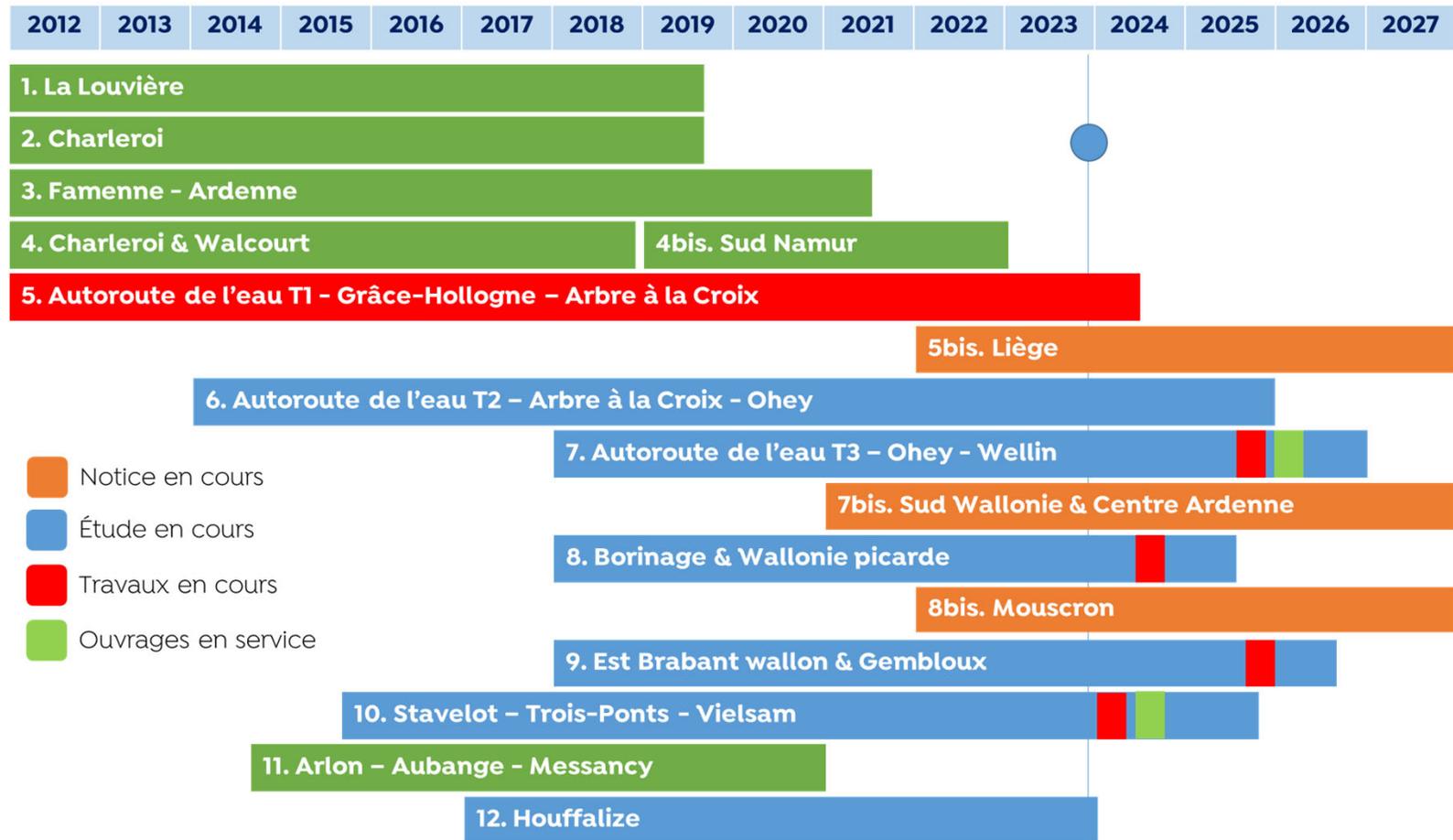
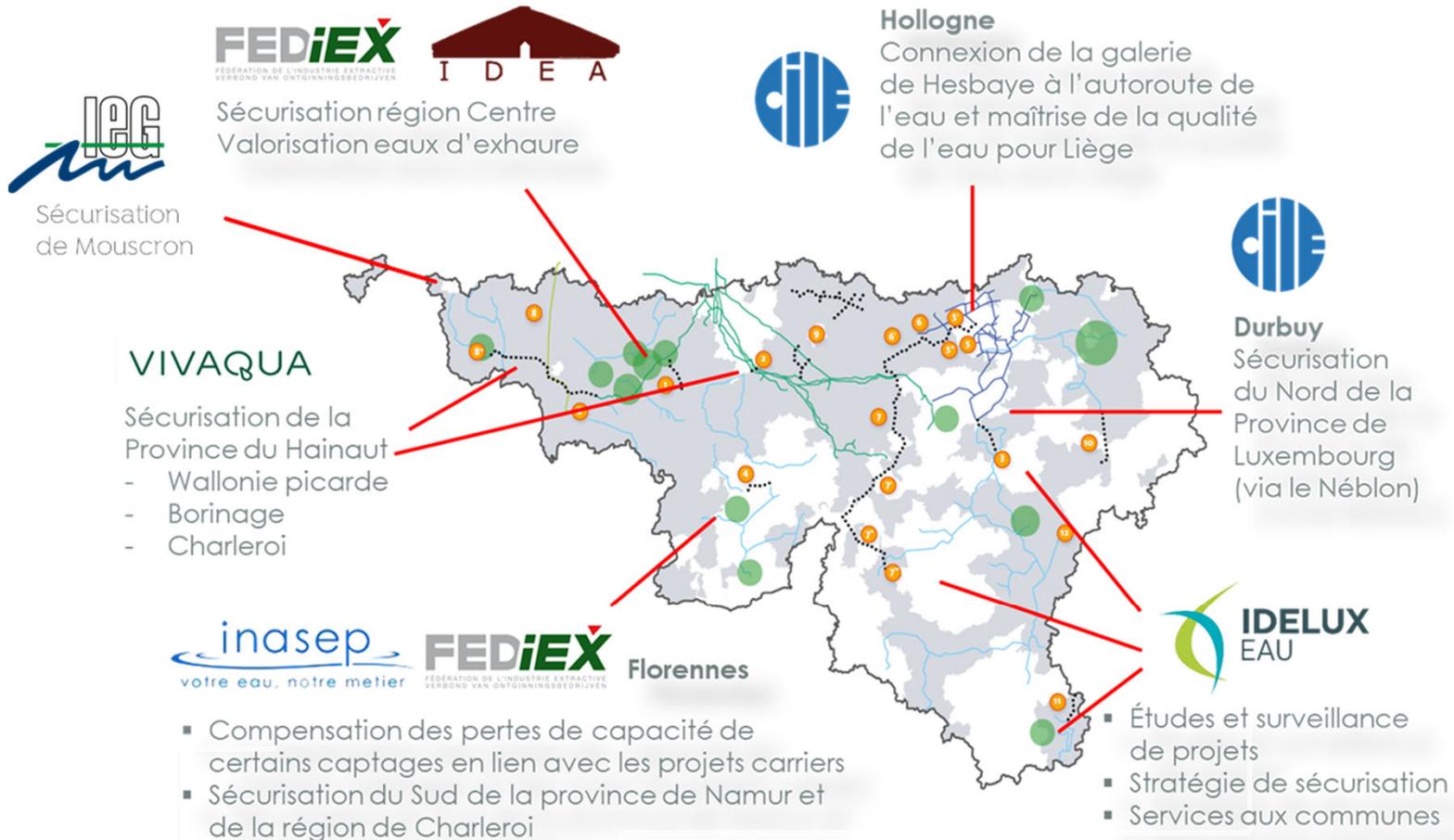


Schéma Régional des Ressources en Eau – une ambition collective



Plan de relance de la Wallonie

SRRE 2.0

Agriculture

Industriel

Développement territorial

Performance infrastructures

Disponibilité ressource

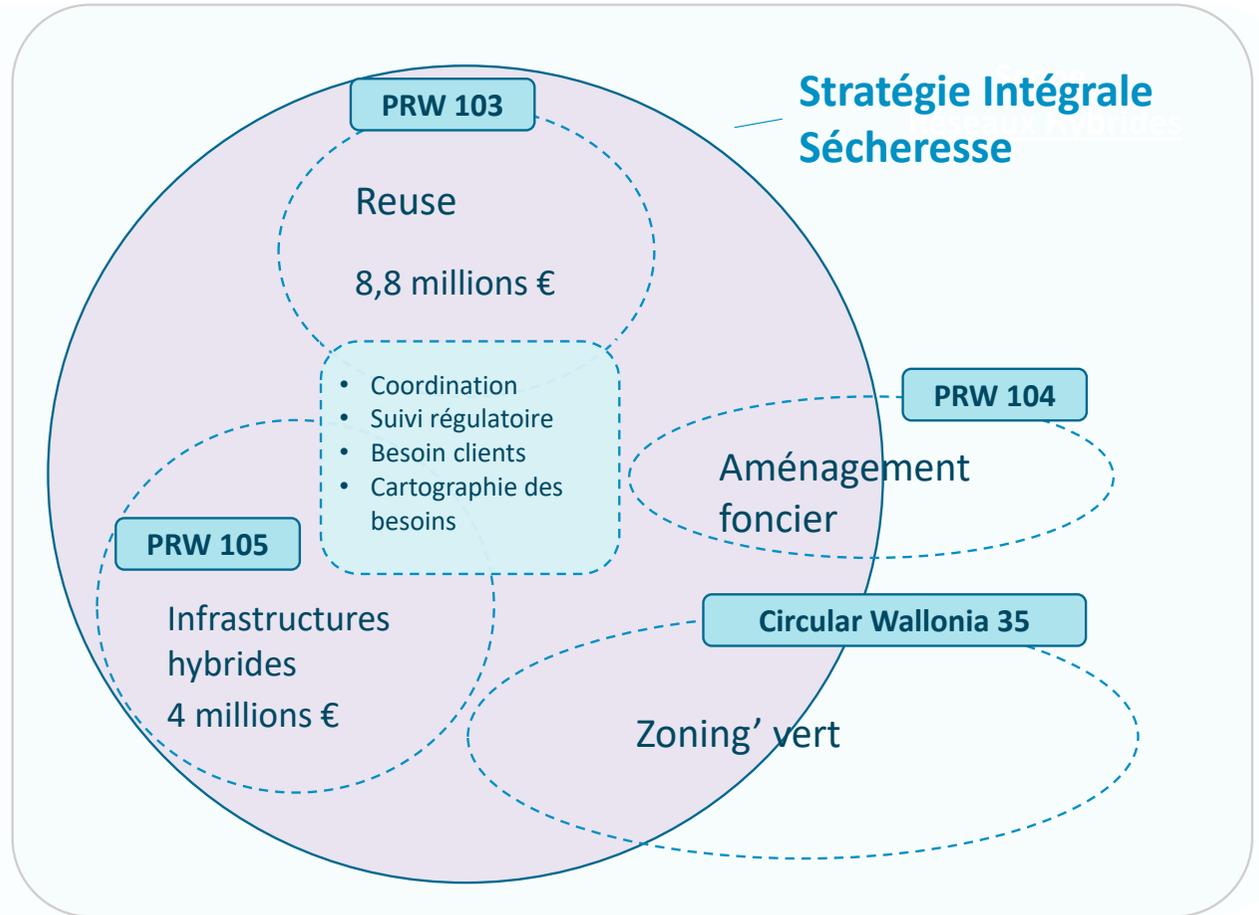
Nouvelles ressources
Solutions hybrides

Adaptations infrastructures

Régulation prises d'eau

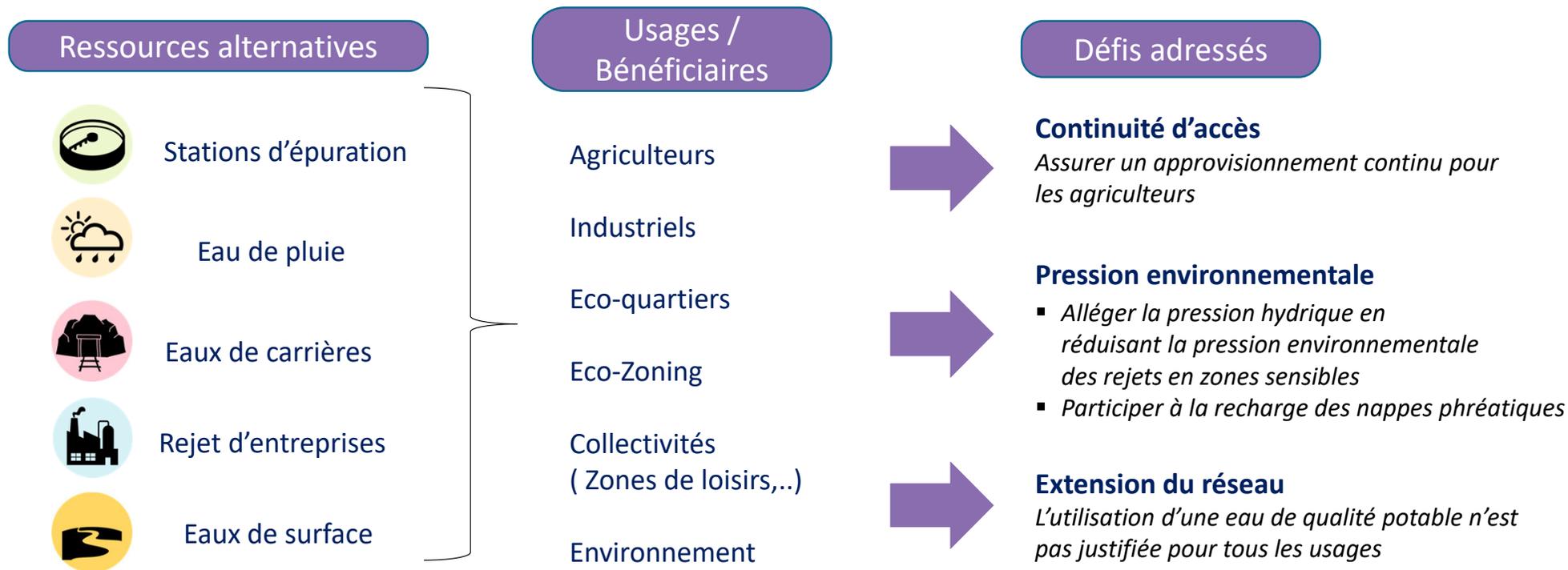
Priorisation usages de l'eau

Accords de coopération



Utilisation de sources alternatives pour répondre aux différents défis

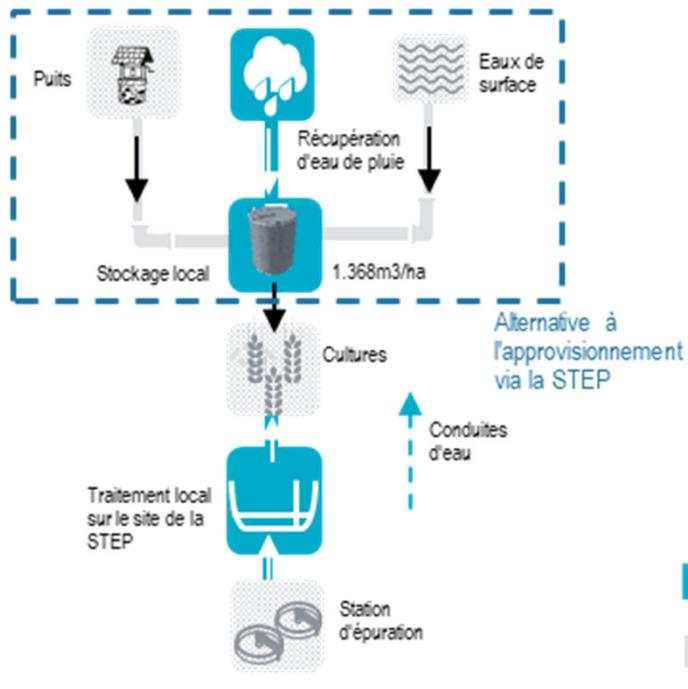
Objectif : sécuriser et alimenter d'une manière différente



Le déploiement d'infrastructures décentralisées et circulaires

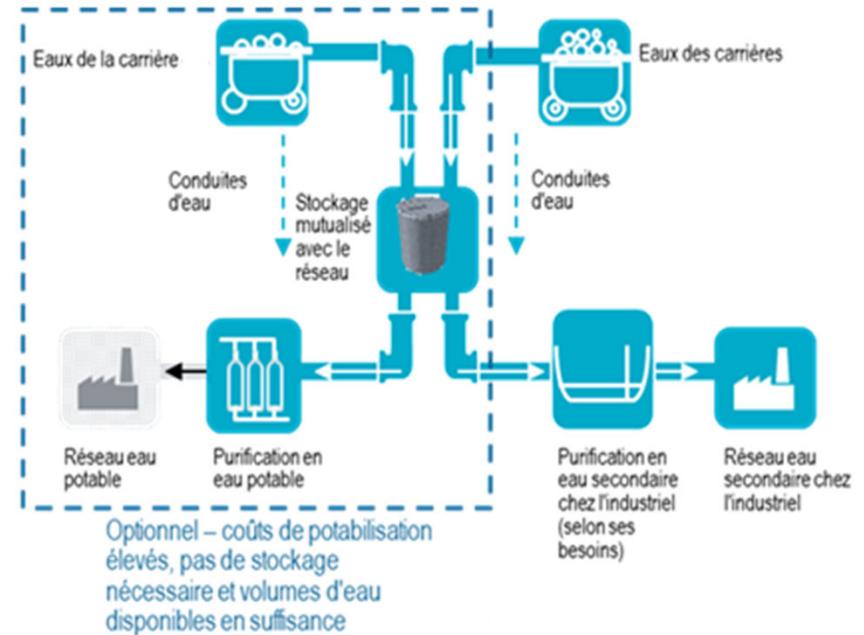
Agriculture

Modèle opérationnel cible



Industrie

Modèle opérationnel cible



La maîtrise de la demande



Modélisation de l'évolution des demandes d'eau de l'industrie



Modélisation de l'évolution des **demandes d'eau du secteur agricole**

1/ augmentation des demandes de puits 2/ sécheresse – besoins en irrigation



Evolution de la demande en fonction de la démographie

Ambition: recours accru aux solutions hybrides et reUSE



Amélioration de la performance des réseaux

Expertise de la SWDE mise à disposition de tous les distributeurs



Réguler les prises d'eau et prioriser les usages

Plan de relance de la Wallonie

SRRE 2.0

Agriculture

Industriel

Développement territorial

Performance infrastructures

Disponibilité ressource

Nouvelles ressources
Solutions hybrides

Adaptations infrastructures

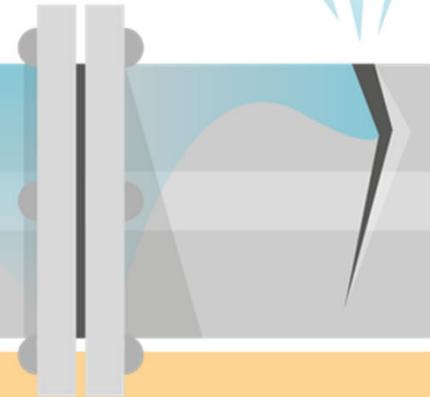
Régulation prises d'eau

Priorisation usages de l'eau

Accords de coopération

Plan wallon de lutte contre les fuites

Mission déléguée à la SWDE pour développer une plateforme technologique et des méthodes partagées en vue de réduire les fuites dans les réseaux



Plan wallon d'amélioration de la performance des infrastructures



Méthodologie d'élaboration du diagnostic et de détermination du niveau de maturité de gestion du réseau d'alimentation en eau potable



Bonnes pratiques à mettre en œuvre pour optimiser le rendement d'un réseau en fonction de sa maturité (démarche pour amener les opérateurs vers le niveau de maturité le plus élevé)



Dotation du secteur d'une centrale d'achats de fourniture de pièces, d'appareils et d'équipements des réseaux (dispositifs de comptage...)



Mise à disposition d'une plateforme technologique sectorielle en matière de contrôle de la performance des réseaux



Accompagnement technique des opérateurs en phase de mise en œuvre d'un plan d'optimisation (notamment via des formations)

Et maintenant ?

4

L'adaptation des infrastructures publiques d'alimentation en eau

1 Mise en œuvre accélérée des plans de gestion sanitaire

Mesures pour protéger les ressources en eau

Mesures pour limiter la présence des polluants dans les eaux distribuées

2 Schéma régional des ressources en eau 3.0

Priorité sur la protection des ressources sensibles et l'adaptation des infrastructures de production en matière de traitement d'eau

La SWDE a entamé l'élaboration un plan de modernisation de 100 stations de traitement dans les 10 ans

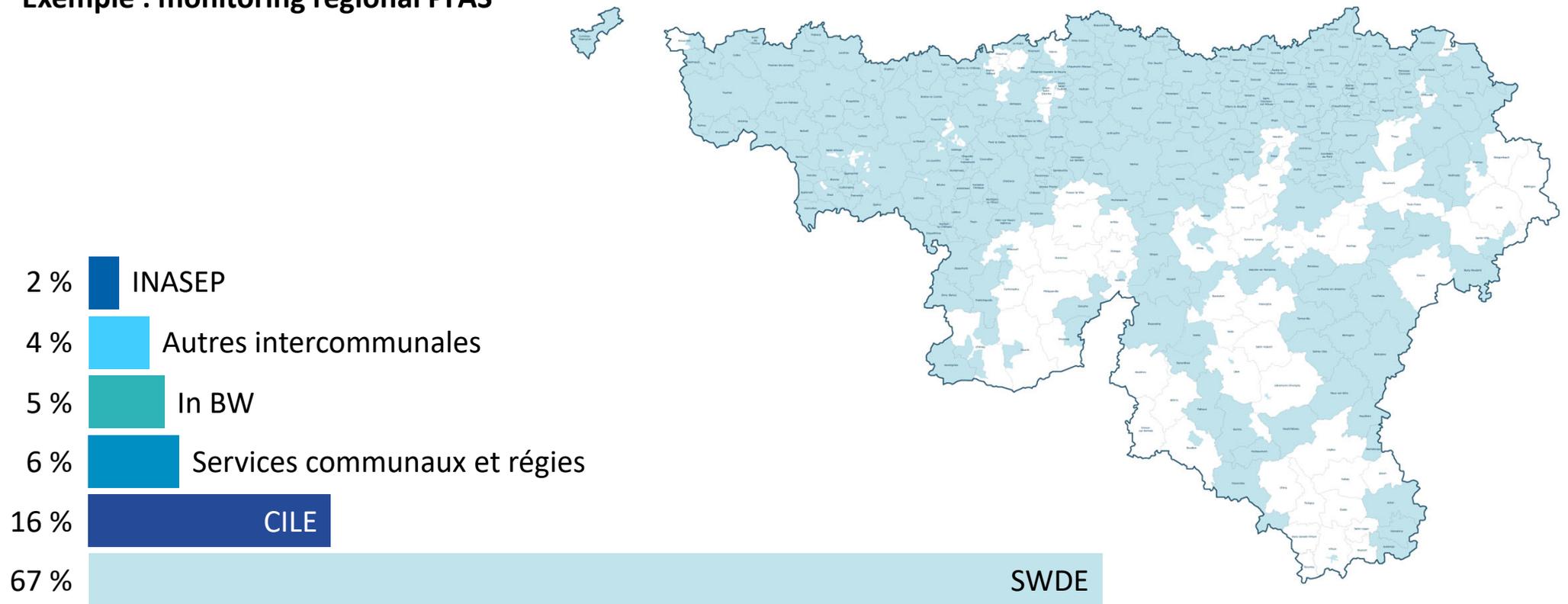
3 Mise en œuvre des projets d'innovation

Collaboration avec les acteurs de la recherche et des entreprises pour rencontrer les défis des nouvelles normes

Le traitement de l'eau fait partie des priorités identifiées dans l'Initiative d'Innovation Stratégique « Water in action » et du cluster H2O

La SWDE poursuit son rôle de coordination pour la distribution d'eau

Exemple : monitoring régional PFAS



Actions pour une meilleure application des procédures existantes de communication de crise avec les communes

Deux améliorations et deux nouveautés

1

Sensibilisation en interne

Insister en interne sur la communication et les modes opératoires à suivre en cas de crash vis-à-vis de la commune et des clients

2

Personnes ressources

Envoyer à chaque commune les nouvelles coordonnées de contact et demander en retour les informations utiles à la SWDE

3

BE-Alert

En cas de crise à partir du niveau communal, communiquer à la ou aux communes concernées le message à transmettre à la population via BE-Alert (en plus des canaux déjà utilisés)

4

Centralisation des contacts

Centraliser les contacts pour permettre aux communes de communiquer tout crash en journée



“

*De l'eau pour tous, aujourd'hui
et demain*

”

